



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1399

19 juillet 2019

- **La demande de Jovenel Moïse pour la mise en place d'une commission d'audit de l'OEA est une atteinte à la souveraineté nationale, selon plusieurs organisations**
- **Politique : Le sénateur Sorel Jacinthe se désolidarise du régime « tèt kale » pour cause de contrebande et de comportement de gang à la tête de l'État**
- **Haïti attend une bienveillance des autorités chiliennes, pouvant retarder l'expulsion de ses ressortissants**
- **Culture : Le sénat vote une proposition de loi consacrant mois de juillet comme celui « du Konpa »**

>> La demande de Jovenel Moïse pour la mise en place d'une commission d'audit de l'OEA est une atteinte à la souveraineté nationale, selon plusieurs organisations

La démarche de Jovenel Moïse auprès de l'Organisation des États Américains (OEA), pour la mise en place d'une commission d'audit en Haïti, porte atteinte à la Cour supérieure des comptes et contentieux administratif (CSCCA). « En agissant ainsi, le président Jovenel Moïse, décide, malhonnêtement, de cracher sur le rapport de la CSCCA, dans lequel il est indexé dans la dilapidation des 4,2 milliards de dollars américains des fonds PetroCaribe », estime la Plateforme des organisations haïtiennes de droits humains (POHDH). « L'acte de Jovenel Moïse vise à salir l'image des juges à la Cour des comptes et constitue une entrave au renforcement et à l'indépendance des institutions », poursuit la Plateforme, qui s'oppose « catégoriquement » à cette démarche. Elle appelle la population à maintenir la mobilisation contre la corruption, en apportant son soutien aux juges de la Cour des comptes. Le juge Ramoncite Accimé, en charge du dossier PetroCaribe, a convoqué pour audition deux anciens premiers ministres et trois anciens ministres, cités dans le rapport de la Cour. Des mouvements de protestations anti-gouvernementales se poursuivent, à Port-au-Prince et dans les villes de provinces, pour exiger la démission de Jovenel Moïse et la tenue d'un procès PetroCaribe. Dans une tribune parue au

journal Miami Herald, Jovenel Moïse a déclaré travailler avec l'OEA, en vue de la création d'une commission devant réaliser, selon ses dires, « un audit équitable et objectif » sur la gestion des fonds PetroCaribe. Il a « seulement sollicité une aide technique de l'OEA, en vue de renforcer nos institutions, en matière de blanchiment d'argent et de corruption », a réagi le Ministre des affaires étrangères, Bocchit Edmond. Il n'empêche que beaucoup de voix continuent de s'élever, depuis le 15 juillet, contre sa démarche, qui viserait à saper la souveraineté nationale, considèrent plusieurs secteurs, dont la commission « éthique et anti-corruption » du sénat. C'est un violent mépris, à l'endroit des institutions nationales, souligne Camille Chalmers, le responsable de la Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif (PAPDA), dans une interview à l'agence en ligne AlterPresse. Jovenel Moïse « a craché sur les institutions haïtiennes. Par cet acte, il sous-entend qu'elles ne sont pas compétentes et crédibles ». Cette attitude est contraire à la tâche d'un président, qui est de garantir la continuité des institutions étatiques. Cet affront est une preuve flagrante, qui montre combien le divorce est consommé entre le gouvernement haïtien et la population, ajoute la PAPDA. Cette démarche « inacceptable »

constitue un affront à la justice administrative nationale et une violation de la Constitution haïtienne, fustigent les avocats des plaignants dans le dossier PetroCaribe. Ces derniers appellent à la poursuite de la mobilisation pour réclamer la démission du président et le renvoi du système politique en place. « Quel pays étrange ! La justice est partisane ? Nous faisons appel à des juges étrangers. Le parlement ne fonctionne pas. Engageons des parlementaires étrangers. Le président est contesté. Prenons un président étranger », a noté Clarens Renois sur sa page Facebook, le principal dirigeant du parti politique Union nationale pour l'intégrité et la réconciliation (Unir). En s'adressant à l'OEA, le président montre qu'il n'est pas à la dimension des défis et qu'il ne fait que « nous engouffrer encore plus dans la crise », déplore le Collectif du 4 décembre 2013. Ce faisant, Jovenel Moïse

rejette le rapport de la Cour des comptes. Ce Collectif juge « scandaleuse » cette démarche. Jovenel Moïse, a toujours assimilé les revendications citoyennes sur l'utilisation des fonds PetroCaribe à des « persécutions politiques ». Depuis la publication des 2 rapports d'audit, au moins deux membres de la Cours des comptes ont été contraints d'aller se réfugier à l'étranger, face aux menaces dont ils sont l'objet. A travers son entreprise, dénommée « Agritrans », bénéficiaire d'une partie de fonds PetroCaribe pour des travaux publics dans le Nord d'Haïti, Jovenel Moïse est soupçonné d'avoir utilisé « des stratagèmes de détournement de fonds publics », selon ces rapports. Le Collectif du 4 décembre 2013 encourage les organisations de la société civile et les forces vives de la nation à faire front commun contre « cette infamie » du président de la république.

>> **Politique : Le sénateur Sorel Jacinthe se désolidarise du régime « tèt kale » pour cause de contrebande et de comportement de gang à la tête de l'État**

« Les dirigeants de ce pays sont des gangs », a lâché dans les médias, Sorel Jacinthe, le sénateur de la Grande Anse (Sud-Ouest). Il déclare prendre totalement ses distances, à partir du 11 juillet, avec le président Jovenel Moïse, qui ferait preuve, selon lui, d'un certain laxisme face à la contrebande en Haïti. Ce revirement du parlementaire, proche du pouvoir en place, fait suite aux révélations ce même jour, du directeur général de la Police Nationale d'Haïti (PNH), Michel-Ange Gédéon, lors d'une rencontre avec la Commission Justice et Sécurité au sénat. Le haut commandement de la PNH a été reçu à huis clos au sénat, autour de la situation sécuritaire du pays, notamment sur les actes de banditisme, qui

continuent à être enregistrés depuis novembre 2018, à La Saline au niveau de la 3e circonscription de Port-au-Prince (particulièrement à Martissant) et dans le département de l'Artibonite, lourdement affectées par le banditisme de gangs armés. A l'occasion, le président de la Commission Justice et Sécurité au sénat, Jean Renel Sénatus, a annoncé la création d'une commission parlementaire pour enquêter sur la disparition, en 2012, de dizaines d'armes à feu au Palais national. Beaucoup de ces armes ont été retrouvées aux mains de gangs, à la capitale, et en Jamaïque, entre autres, a-t-il révélé.

>> **Haïti attend une bienveillance des autorités chiliennes, pouvant retarder l'expulsion de ses ressortissants**

Le gouvernement haïtien dit espérer une réponse « positive » de la part des autorités chiliennes, permettant de retarder le processus d'expulsion des migrantes et migrants haïtiens, en situation irrégulière au Chili. « Haïti a tenté de solliciter, de la part du gouvernement du Chili, une expansion de la date du lundi 22 juillet 2019 », a fait savoir Bocchit Edmond, le Ministre des affaires étrangères. Plusieurs milliers de compatriotes, résidant au Chili, risquent d'être déportés vers Haïti s'ils n'arrivent pas à se procurer, avant le 23 juillet, les documents requis de régularisation. Le ministère des affaires étrangères informe que ds efforts seraient en cours, notamment au niveau de la Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), en vue de fournir à temps des casiers judiciaires et autres dossiers importants et il invite les compatriotes à s'inscrire par Internet, au processus de régularisation. « 130 000 personnes sont déjà inscrites avant la date butoir » (du 22 juillet 2019). Dans un communiqué en date du vendredi 12 juillet, le Ministère des Haïtiens vivant à l'étranger a avoué, faute de budget, ne pas être en mesure de voler au secours des migrants haïtiens menacés d'expulsion au Chili.

>> **Le sénat vote une proposition de loi consacrant le mois de juillet comme celui « du Konpa »**